



**MobiTUL**

## **Adhésion au service MOBITUL**

**Pour bénéficier du service MOBITUL, il est obligatoire de s'inscrire préalablement.**

### **Étape 1**

Tout d'abord, assurez-vous de bien correspondre aux critères d'inscription :

- avoir plus de 80 ans
- et/ou avoir un taux d'incapacité de 50% minimum

### **Étape 2**

Formulaire de demande d'accès au service à remplir.

Téléchargeable sur le site internet

ou par téléphone au 02 43 49 86 24

Avant de l'envoyer, merci de joindre les justificatifs demandés :

Les pièces justificatives sont obligatoires :

- Photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- Photocopie d'une pièce d'identité à jour,
- Photocopie de l'attestation de la Maison Départementale de l'Autonomie indiquant votre taux d'incapacité,
- Une photo d'identité récente en ayant mis votre nom au dos.

Merci de nous faire parvenir le dossier d'inscription dûment complété et accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

**MOBITUL**

*Hôtel communautaire*

*1 place du général Ferrié*

*CS 60809*

*53 000 LAVAL*

*Il est également possible de nous envoyer ces éléments par mail à l'adresse suivante : [mobitul@agglo-laval.fr](mailto:mobitul@agglo-laval.fr) ou par fax au 02 43 49 46 50.*

### **Étape 3**

Étude de vos droits par le Service transports de LAVAL Agglomération.

## **Étape 4**

Envoi d'un courrier d'acceptation ou de non-acceptation de prise en charge, accompagné du règlement du service qui précise les conditions d'accès et les informations pratiques relatives au service (n° de téléphone, horaires de réservation...)

Un rendez-vous sera fixé chez vous afin de vous présenter le service et définir avec vous vos besoins de déplacement.

Après cette rencontre, le service MOBITUL vous contactera afin d'effectuer avec vous vos premières réservations.